

Plusieurs nations planifient activement des compétitions sportives auxquelles leurs athlètes pourraient participer pour compenser en partie leur absence de Moscou. Si les athlètes canadiens, par le biais de leurs organismes sportifs accrédités, font savoir clairement qu'ils désirent participer à de telles compétitions, le gouvernement leur donnera la possibilité d'y participer.

De plus, le ministre responsable de la santé et du sport amateur fera en sorte que les fonctionnaires de son ministère rencontrent immédiatement les représentants des organismes sportifs nationaux pour déterminer quelles occasions s'offrent ou pourraient être organisées pour compenser cette déconvenue et donner à nos athlètes d'autres occasions de se mesurer aux meilleurs compétiteurs pour viser à l'excellence.

Le gouvernement est conscient que le 24 mai est la date limite pour l'acceptation des invitations aux Jeux. Un changement sensible de la situation en Afghanistan semble improbable, mais on ne peut en exclure totalement la possibilité. C'est pourquoi le gouvernement entend continuer à suivre la situation de près. Il appartient à l'Union soviétique de créer les conditions propices à la tenue des Olympiques. Si, contrairement à ce que l'on observe présentement, il devient apparent que ces conditions sont